



Nuisances élevage de volailles

Par **koopmans**, le **06/11/2008** à **10:18**

Quels sont mes recours contre l'installation d'un poulailler à proximité de mon habitation, et suite aux nuisances sonores (20 poules et 14 coqs qui chantent en se relayant à toutes heures du jour et de la nuit), et également aux odeurs nauséabondes, puces et rats ?rnmerci pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **06/11/2008** à **11:24**

Bonjour,rnrnIl faudrait vous renseigner en mairie pour connaître les règles régissant ce type de construction (service de l'urbanisme).rnrnPar ailleurs, les services d'hygiène et les service vétérinaires, de la préfecture, peuvent aussi effectuer un contrôle pour vérifier que ce poulailler est aux normes. Voyez aussi ces services.